

Compte rendu de la réunion des membres du comité consultatif EHDAA qui a eu lieu aux salles A & B au centre administratif, le mardi 12 novembre 2024, 18 h 30.

Présences :

Barbin, Joanie – personnel professionnel (substitut)
Bédard, Janie – membre parent
Bilodeau, Julie – membre parent
Boucher, Carol Ann – CIUSSS MCQ
Carisse, Marie-Andrée – personnel enseignant
Croteau, Mélanie – membre parent
Fontaine, André – membre parent
Fournier, Mélissa – direction secondaire
Gourde, Mélissa – membre parent
Grenier, Camille – Autisme Centre-du-Québec
Hamel, Sandie – membre parent
Mercier, Daniel – membre parent
McKinnon, Maud – personnel enseignant
Noël, Jesse – membre parent
Ouellet, Martine – direction adjointe des SÉ

Absences :

Paquet, Geneviève – personnel professionnel
Gosselin, Julie – personnel de soutien
Grenier, Camille – Autisme Centre-du-Québec

1.0 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM. MOT DE LA DIRECTRICE ADJOINTE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

Madame Martine Ouellet souhaite la bienvenue à tous. Les membres se présentent à tour de rôle.

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Janie Bédard, appuyée par madame Julie Bilodeau.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

3.0 NOMINATIONS :

Madame Martine Ouellet explique le rôle de chaque poste en vue des nominations au CCEHDAA.

3.1 Présidente ou président

La nomination de monsieur Daniel Mercier est proposée par madame Julie Bilodeau et appuyée par madame Mélissa Fournier. Monsieur Daniel Mercier accepte le mandat de président(e) pour l'année 2024-2025.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

3.2 Secrétaire

La nomination de madame Geneviève Paquet est proposée par madame Mélissa Gourde et appuyée par madame Sandie Hamel. Madame Geneviève Paquet accepte le mandat du secrétariat pour l'année 2024-2025 (voir courriel envoyé à madame Julie Gagnon).

Madame Janie Bédard se propose comme substitut de la secrétaire. Les membres acceptent; et les mêmes proposent et appuient la proposition faite.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

3.3 Représentante ou représentant et substitut au comité de parents

La Loi sur l'instruction publique prévoit qu'un parent qui siège sur le CCÉHDAA doit représenter le comité auprès du comité de parents. Ce parent doit assurer le suivi entre le CCÉHDAA et le comité de parents.

Madame Mélissa Fournier propose que madame Janie Bédard soit la représentante au comité de parents. La proposition est appuyée par madame Julie Bilodeau. Aucun substitut n'est nommé.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

4.0 COORDONNÉES DES MEMBRES

Madame Martine Ouellet demande aux membres de vérifier si leurs coordonnées sont exactes et de les modifier au besoin.

5.0 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 15 MAI 2024

L'adoption du compte rendu est proposée par madame Marie-Andrée Carisse et appuyée par madame Sandie Hamel.

Une omission devra être corrigée dans le dernier compte rendu : indiquer l'absence de monsieur Daniel Mercier.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

6.0 SUIVI AU COMPTE RENDU DU 15 MAI 2024

Il n'y a aucun suivi au compte rendu.

7.0 DÉSIGNATION DES MEMBRES PARENTS 2024-2025

Madame Martine Ouellet explique la procédure pour combler les sièges vacants parents au CCÉHDAA. Le Comité de parents délègue le choix des parents au CCÉHDAA depuis janvier 2021.

8.0 INFORMATION SUR LES ARTICLES DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE RELATIFS AU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA :

Madame Martine Ouellet vérifie s'il y a des questions quant aux différents articles de la Loi sur l'instruction publique qui balisent la formation du CCÉHDAA puisque ce point fut traité par le biais d'une vidéo prérencontre.

9.0 INFORMATION SUR LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

Madame Martine Ouellet vérifie s'il y a des questions quant aux règles de fonctionnement qui balisent la formation du CCÉHDAA puisque ce point fut traité par le biais d'une vidéo prérencontre.

10.0 FRAIS DE VOYAGE ET DE GARDIENNAGE

Madame Martine Ouellet vérifie s'il y a des questions quant aux formulaires déposés aux membres puisque ce point fut traité par le biais d'une vidéo prérencontre.

11.0 MESURES FINANCIÈRES ALLOUÉES AUX ÉCOLES

Martine Ouellet explique deux documents qui présentent les différentes mesures financières allouées aux écoles pour l'année scolaire 2024-2025.

Madame Martine Ouellet précise le mode de financement qui permet au Centre de services scolaire des Bois-Francis d'organiser les services aux élèves HDAA. Elle explique aussi que chaque centre de services scolaire organise les services d'une manière qui lui est propre. Certaines mesures financières sont décentralisées aux écoles et celles-ci prennent des décisions pour organiser, parfois, bonifier, l'allocation de base allouée par le centre de services scolaire. Ces décisions sont discutées à même le comité EHDAA école.

Nous parlons également de ce qu'il advient des soldes résiduels de certaines mesures, au terme de l'année scolaire..

12.0 ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS ADAPTÉS EHDAA 2024-2025

Madame Martine Ouellet présente le document « Organisation des services éducatifs adaptés EHDAA 2024-2025 ».

Il fait état des heures allouées par le CSSBF aux écoles pour l'accompagnement des élèves ayant des besoins particuliers par le personnel de soutien EHDAA (techniciens en éducation spécialisée, préposés aux élèves handicapés, interprètes et techniciens interprètes).

13.0 SUJETS D'INTÉRÊT

Un sujet d'intérêt sera présenté aux membres lors de la 3^e rencontre. Dans le sondage-bilan de l'année 2023-2024, les membres avaient manifesté le désir d'entendre parler de :

- l'utilisation des outils d'aide technologique : applications, fonctions, impacts sur les examens du MÉQ, meilleure connaissance, le rôle que les parents peuvent jouer dans l'appropriation, la démarche d'analyse et d'attribution;

- préparation vers le marché du travail (démarche Transition école vie active);
- présentation des 3 plateaux (CFER, Fermentière et École entreprise);
- services de psychologie et de psychoéducation.

Le choix se porte sur les outils d'aide technologique cette année. Mme Martine Ouellet fera les démarches pour identifier une ressource pouvant entretenir les membres du CCEHDAA à ce sujet, en mars prochain.

De plus, Mme Ouellet continuera à proposer des suggestions de visionnements liés à des sujets qui touchent les élèves HDAA aux membres.

14.0 VISITE D'UNE ÉCOLE

Cette année, il est proposé d'aller visiter l'école La Myriade lors de la dernière réunion du CCEHDAA, le 12 mai 2025.

Mme Martine Ouellet fera les démarches auprès de la direction.

15.0 CALENDRIERS DES RENCONTRES 2024-2025

Les réunions se tiennent de 18 h 30 à 20 h 30.

Elles ont lieu aux salles A & B du CSSBF à l'exception de la dernière (visite d'une école).

- 12 novembre 2024
- 27 janvier 2025
- 25 mars 2025
- 12 mai 2025 (à l'école La Myriade)

16.0 AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

17.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

La levée de la réunion est proposée à 20 h 20 par madame Janie Bédard et appuyée par madame Julie Bilodeau.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

Joanie Barbin, secrétaire